

**COMPTES SEMESTRIELS**  
**30 JUIN 2019**  
**ORES ASSETS CONSOLIDÉ**  
**BGAAP**

## Bilan consolidé de la situation financière ORES Assets au 30.06.2019

En milliers EUR

	30/06/2019	31/12/2018	DIFFERENCE
<b>ACTIF</b>			
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0	0	0
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>3.872.995</b>	<b>3.759.691</b>	<b>113.305</b>
IMMOBILISATION INCORPORELLE	88.167	80.313	7.854
ECARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.776.689	3.670.613	106.076
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8.139	8.765	(626)
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>596.165</b>	<b>531.096</b>	<b>65.069</b>
CREANCES A PLUS D'UN AN	7.121	6.045	1.076
Stocks et commandes en cours d'exécution	45.921	46.173	(252)
Créances commerciales	168.595	152.052	16.543
Autres créances	25.592	13.495	12.097
Placements de trésorerie	101.933	77.778	24.155
Valeurs disponibles	46.053	45.447	606
Comptes de régularisation	200.950	190.107	10.844
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4.469.161</b>	<b>4.290.787</b>	<b>178.373</b>

En milliers EUR

	30/06/2019	31/12/2018	DIFFERENCE
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1.734.373</b>	<b>1.630.947</b>	<b>103.426</b>
Capital	867.080	713.028	154.052
Plus-values de réévaluation	522.839	528.826	(5.987)
Réserves consolidées	344.373	389.022	(44.649)
Subsides en capital	80	71	9
<b>Intérêts de tiers</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES</b>	<b>53.472</b>	<b>54.166</b>	<b>(694)</b>
Provisions pour risques et charges	53.472	54.166	(694)
Impôts différés et latences fiscales	0	0	0
<b>DETTES</b>	<b>2.681.313</b>	<b>2.605.673</b>	<b>75.640</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>2.114.897</b>	<b>1.994.675</b>	<b>120.222</b>
Dettes financières	2.114.497	1.994.497	120.000
Autres dettes	400	178	222
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>566.416</b>	<b>610.998</b>	<b>(44.582)</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	88.312	139.787	(51.475)
Dettes financières	71.000	92.000	(21.000)
Dettes commerciales	137.018	166.180	(29.163)
Acomptes reçus sur commandes	28.372	26.848	1.525
Dettes fiscales, salariales et sociales	108.283	69.032	39.250
Autres dettes	25.585	40.232	(14.648)
Comptes de régularisation	107.846	76.918	30.928
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4.469.161</b>	<b>4.290.787</b>	<b>178.373</b>

## Compte de résultats consolidés ORES Assets au 30.06.2019

En milliers EUR

	30/06/2019	30/06/2018	DIFFERENCE
CHIFFRE D'AFFAIRES	611.064	550.448	60.616
EN-COURS DE FABRICATION	(1.384)	52	(1.435)
PRODUCTION IMMOBILISEE	1.507	2.753	(1.245)
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	21.140	19.403	1.738
<b>VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>632.328</b>	<b>572.655</b>	<b>59.673</b>
APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES	(9.691)	(9.732)	41
SERVICES ET BIENS DIVERS	(307.993)	(283.459)	(24.534)
REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES	(75.268)	(82.336)	7.069
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(12.524)	(12.091)	(433)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON-RECURRENTES	0	0	0
<b>COUTS DES VENTES ET DES PRESTATIONS</b>	<b>(405.475)</b>	<b>(387.618)</b>	<b>(17.857)</b>
<b>EBITDA</b>	<b>226.853</b>	<b>185.037</b>	<b>41.816</b>
AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR	(79.321)	(76.613)	(2.708)
REDUCTIONS DE VALEUR	617	(2.405)	3.022
Provisions pour risques et charges	694	0	694
<b>EBIT</b>	<b>148.843</b>	<b>106.020</b>	<b>42.823</b>

	30/06/2019	30/06/2018	DIFFERENCE
PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0
PRODUITS DES ACTIFS CIRCULANTS	157	511	(354)
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	320	94	226
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>476</b>	<b>605</b>	<b>(128)</b>
CHARGES DES DETTES	(19.456)	(24.820)	5.363
AUTRES CHARGES FINANCIERES	(139)	(149)	10
CHARGES FINANCIERES NON-RECURRENTES	(0)	0	(0)
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(19.595)</b>	<b>(24.968)</b>	<b>5.373</b>
<b>BENEFICE (PERTE) COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>129.724</b>	<b>81.656</b>	<b>48.068</b>
Impôt sur le résultat	(45.791)	(28.523)	(17.268)
Régularisations d'impôts et reprise de provisions fiscales	0	0	0
<b>IMPOTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>(45.791)</b>	<b>(28.523)</b>	<b>(17.268)</b>
<b>BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE</b>	<b>83.934</b>	<b>53.133</b>	<b>30.800</b>
Transfert aux réserves immunisées	0	0	0
<b>BENEFICE (PERTE) CONSOLIDÉE DE L'EXERCICE</b>	<b>83.934</b>	<b>53.133</b>	<b>30.800</b>

## **Commentaires des évènements du premier semestre 2019**

Le début de l'exercice 2019 coïncide avec l'application de la nouvelle méthodologie tarifaire du régulateur wallon, la CWaPE, applicable pour la période tarifaire 2019-2023. Cette nouvelle méthodologie implique un nouveau modèle tarifaire, le « revenue cap » en remplacement du « Cost plus ».

Précédemment, pour chaque année, une marge bénéficiaire équitable venait s'ajouter aux coûts du GRD couverts par les tarifs.

Dorénavant, un revenu autorisé annuel plafonné comprenant cette marge bénéficiaire équitable est fixé pour une période tarifaire de cinq ans.

Si le revenu annuel autorisé au sein de la période tarifaire est prévisible et « flat », les coûts annuels de la période tarifaire n'évoluent pas selon ce même trends. La conséquence directe est la nécessité d'avoir une vision pluriannuelle ainsi qu'une gestion des budgets et des résultats au sein de cette période de cinq ans.

La classification des charges entre charges contrôlables et non-contrôlables diffère également depuis 2019 par rapport aux années antérieures. La proportion de charges contrôlables augmente (et donc la base sur laquelle les bonus/malus sont calculés) alors que celle de charges non-contrôlables diminue (et en conséquent celle sur laquelle les actifs/passifs réglementaires sont calculés).

Les bonus/malus peuvent donc être plus importants et plus volatiles que par le passé et en particulier au début de la période tarifaire.

Combinés, ces changements induisent un résultat à fin juin 2019 en nette augmentation et peu comparable à celui de l'exercice précédent. En outre, le résultat de cet unique exercice au sein de la période tarifaire pluriannuelle n'est pas représentatif et seule la marge bénéficiaire équitable reste le bon baromètre pour la politique de dividendes et d'acompte sur dividendes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les communes de Mont-de-l'Enclus, Celles, Ellezelles et Comines-Warneton ont rejoint ORES Assets pour la gestion complète de leurs réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel. À compter de cette date, ces quatre communes ont intégré le secteur tarifaire ORES Mouscron. La partie de la commune de Frasnes-lez-Anvaing, précédemment associée à Gaselwest, a également été transférée du secteur ORES Hainaut vers le secteur ORES Mouscron.

À la même date, les opérations nécessaires à la mise en place de la nouvelle politique de dividendes et à l'optimisation des fonds propres décidées par l'Assemblée générale d'ORES Assets de juin 2018 ont été réalisées. Les parts R existantes ont été converties en parts A. Les réserves disponibles au 31 décembre 2018 ont été incorporées au capital, donnant également lieu à la création de parts A. Un courrier a informé les associés de leur nouvelle participation dans le capital d'ORES Assets.

En date du 7 février 2019, la CWaPE a approuvé les propositions de tarifs périodiques d'ORES Assets pour la distribution d'électricité et de gaz naturel pour la période réglementaire 2019-2023. Les tarifs non-périodiques pour la même période ont quant à eux été approuvés le 20 février 2019. Ils sont tous entrés en vigueur le 1er mars 2019.

En février 2019, en partenariat avec Elia, Fluvius, Sibelga, Resa ainsi que le monde des entreprises, des instituts de recherche et des services publics, ORES a pris part au lancement du projet « Internet of Energy » ou « IO.Energy ». Celui-ci vise le développement de nouveaux services pour le consommateur, via la mise en place d'un environnement digital permettant notamment l'optimisation de la consommation et de la production électriques.

À l'approche des élections fédérales et régionales de mai 2019, ORES et Resa ont publié un mémorandum commun à l'adresse des partis politiques. Les deux principaux gestionnaires de réseaux de distribution wallons y présentent une vision partagée sur le rôle qu'ils proposent de jouer dans la mise en œuvre des choix politiques posés, notamment dans le contexte des enjeux de transition énergétique.

En juin 2019, ORES et Resa ont également donné le coup d'envoi d'un programme commun baptisé Switch, qui englobe le développement d'une vision partagée et le déploiement du comptage intelligent en Wallonie. Par ailleurs, au plan fédéral, les gestionnaires de réseau et les fournisseurs d'énergie ont réaffirmé, fin juin, leur volonté de donner vie à la plate-forme fédérale d'échange de données du marché (Atrias). Après concertation, ils ont présenté un nouveau plan d'actions visant à rendre cette plate-forme opérationnelle pour septembre 2021.

Au cours de ce premier semestre 2019, ORES a encore poursuivi l'amélioration et la digitalisation de ses services afin de mieux répondre aux nouvelles attentes des clients. Le site internet [www.ores.be](http://www.ores.be) a été enrichi de nouvelles fonctionnalités : prise de rendez-vous, information sur le mois de relève, outil didactique de calcul de puissance électrique nécessaire au raccordement, information sur les nouveaux tarifs et la facture globale.

Le 29 mai 2019, les Assemblées générales d'ORES scrl et d'ORES Assets ont approuvé les comptes 2018 et le paiement des dividendes d'ORES Assets, tels que proposés par le Conseil d'administration. Les dividendes versés aux associés pour 2018 s'élèvent à 85,2 M€, hors redevance de voirie. Grâce aux efforts internes de maîtrise des coûts, le résultat annuel consolidé du groupe pour l'exercice écoulé se maintient au niveau de celui de 2017. Dans le même temps, les actionnaires ont également approuvé la constitution de la société Connexio en tant que filiale d'ORES Assets chargée des activités de « contact center » à partir du 1<sup>er</sup> juin, ainsi que les modifications statutaires transposant dans les statuts les modifications de la réforme des décrets régionaux organisant les marchés régionaux de l'électricité et du gaz votée le 11 mai 2008. Les Assemblées générales ont également procédé à la nomination des nouveaux administrateurs.

La société RSM InterAudit exercera les missions de réviseur pour les exercices 2019 à 2021 de ORES SCRL, ORES Assets et Connexio conformément à un contrat conclu en juin dernier.

En juin 2019, dans le respect des délais prévus, ORES a terminé la première phase du plan de conversion du réseau de distribution alimenté en gaz pauvre ou L (pour low, c.à.d. moins calorifique) vers le gaz riche ou H (pour high, plus calorifique). Le passage du gaz L au gaz H est donc effectif pour les communes de Chastre, Gembloux, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Lincent, Mont-Saint-Guibert (en partie), Orp-Jauche, Perwez, Sombreffe et Walhain. Les opérations de conversion se poursuivront à Soignies (2020), puis Braine-Le-Comte, Écaussinnes et Seneffe (2021) et devraient s'achever en 2024.

Enfin, à la fin du semestre, ORES a conclu des emprunts auprès d'organismes bancaires pour 150 millions d'euros (120 auprès de BNP Paribas Fortis, dont une partie sous forme de « green loan », et 30 auprès de CBC).